

# Newsletter Réseau français Villes-Santé

MARS 2024

## À LA UNE

### OUVERTURE DES INSCRIPTIONS AUX RENCONTRES NATIONALES DES VILLES-SANTÉ 2024.

Le secrétariat du Réseau français Villes-Santé est heureux de vous informer que **les inscriptions aux rencontres nationales des Villes-Santé qui auront lieu à Bordeaux, les 28, 29 et 30 mai 2024 sont ouvertes, et ce jusqu'au 30 avril 2024.**

**Trois journées pour trois espaces de rencontres et de partage d'expériences :**

- **Le mardi 28 mai, une assemblée générale** aura lieu de 14h à 18h (puis un conseil d'administration se tiendra pour les membres du CA) et sera suivie d'un cocktail dînatoire offert par la Ville de Bordeaux (*réservé aux Villes-Santé, sur inscription*).
- **Le mercredi 29 mai, le colloque « Activités physiques et sportives dans l'espace public : accessibilité, équité et santé »** se déroulera au CAPC (Musée d'art contemporain de Bordeaux), de 08h00 à 17h15 (*ouvert à tous, sur inscription*).
- **Le jeudi 30 mai, trois visites de terrain** (*ouvert à tous, sur inscription*) et **une matinée thématique sur la « Santé des enfants et des jeunes »** (*réservée aux Villes-Santé, sur inscription*) seront proposées. L'après-midi, de 13h30 à 15h30, une réunion de travail sur l'accès au soin et les centres de santé dans les villes sera animée par le secrétariat (*réservée aux Villes-Santé, sur inscription*) (*pour les personnes qui souhaitent participer à cette réunion, des plateaux repas / sandwiches seront mis à disposition à partir de 12h à l'Hôtel de Ville*).

## OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

### RENCONTRES NATIONALES DU RÉSEAU FRANÇAIS VILLES-SANTÉ

Activités physiques et sportives dans l'espace public :  
accessibilité, équité et santé.

**– LES 28, 29 ET 30 MAI 2024 –**



Le colloque du mercredi 29 mai visera à **échanger sur le rôle et les enjeux d'accessibilité et d'équité dans les espaces publics dans la pratique des activités physiques et sportives**. Il visera en particulier à partager les co-bénéfices entre les politiques d'urbanisme et d'aménagement urbain, les politiques de mobilité, les politiques de soutien aux pratiques sportives et aux loisirs, et les politiques sociales ; et à échanger sur leurs impacts sur la santé, et sur la capacité des villes et des intercommunalités à agir en faveur de la réduction des inégalités sociales de santé dès l'enfance et la petite enfance. L'évènement est ouvert à toutes et tous (une contribution de 20€/participant est demandée pour le déjeuner de ce jour).

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

Pour accéder au programme, [cliquez ici](#).

Pour vous inscrire, [cliquez ici](#).

Article adressé uniquement aux Villes-Santé.  
**APPEL À CANDIDATURES POUR LE RENOUELEMENT  
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.**

Les mandats des Villes-Santé de Angers, Besançon, Brest, Marseille, Paris Vallée de la Marne et Rennes arrivant à échéance, 6 postes sont à pourvoir au sein du conseil d'administration (CA). Toutes les Villes-Santé membres, y compris celles sortantes du CA, peuvent se porter candidates. Le CA élira ensuite en son sein, les membres du Bureau. Pour candidater, veuillez nous envoyer par email, avant le 30 avril 2024 : le formulaire de candidature complété et une lettre dans laquelle le maire ou le président engage la candidature de votre Ville-Santé. Vous trouverez en accès libre sur l'espace réservé, l'appel à candidature, le formulaire de candidature et un modèle de lettre d'engagement.

Pour accéder aux documents, [cliquez ici](#).



**✿ DÉCOUVREZ DÈS MAINTENANT  
LE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023.**

Le rapport d'activités 2023 du Réseau français Villes-Santé est disponible en ligne. Vous y retrouverez : le rapport moral de Yannick Nadesan (président), les chiffres clefs, les temps forts, le bilan de nos actions, l'organisation du Réseau et nos actions dans le cadre du Réseau européen des Villes-Santé de l'OMS. Nous vous souhaitons une bonne lecture !

Pour accéder au rapport d'activités, [cliquez ici](#).

**✿ LE 25 MARS DERNIER S'EST TENUE  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU RFVS.**

L'assemblée générale a adopté les rapports d'activités et financiers, ainsi que le budget prévisionnel de l'association pour 2024. Les membres de l'AG ont également débattu et adopté une nouvelle grille de calcul des cotisations pour l'année 2025, ainsi qu'une modification des statuts impactant les élections du conseil d'administration à partir de 2026.

Le procès-verbal sera disponible prochainement.

**✿ LE RÉSEAU FRANÇAIS VILLES-SANTÉ  
ORGANISE DES SESSIONS DE PRÉSENTATION.**

Le Réseau français Villes-Santé a organisé le 19 mars dernier, un webinar de présentation du Réseau et du processus d'adhésion à un groupe de villes et EPCI ayant démontré un intérêt à adhérer. Si vous connaissez d'autres villes ou EPCI souhaitant adhérer, n'hésitez pas à nous en faire part ! Nous organiserons une deuxième session au plus tard à l'automne 2024.

Pour plus d'informations, contactez Morgane Marière,  
[secretariat@villes-sante.com](mailto:secretariat@villes-sante.com)

**✿ LE 11 MARS, LES MEMBRES DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION SE SONT RÉUNIS À PARIS.**



Le conseil d'administration s'est déroulé **en deux temps de travail** : une matinée dédiée à la rencontre avec Grégory Emery, Directeur Général de la Santé, suivie d'un échange avec Alexandre Cobigo et Charlotte Marchand de l'Institut national contre le cancer (InCA) ; l'après-midi, les membres du conseil d'administration ont voté l'arrêt des comptes 2023 et échangé sur les points à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale (budget prévisionnel 2024, cotisations 2025, modification des statuts, et présentation du programme des rencontres nationales 2024 à Bordeaux).

Le compte-rendu sera disponible prochainement.

### ✦ LANCEMENT DU GT EUROPÉEN « SANTÉ DANS TOUTES LES POLITIQUES ».



## JA PreventNCD

Joint Action Prevent Non-Communicable Diseases

Depuis le 1er janvier 2024, le Réseau français Villes-Santé est partie prenante d'un projet européen – le JA PreventNCD – qui rassemble 25 pays de l'Union européenne, pour une durée de 4 ans. Ce projet, préparé avec les membres du conseil d'administration du Réseau, va nous permettre de **travailler sur trois sujets ancrés dans nos priorités thématiques** : la santé dans toutes les politiques ; l'alimentation saine ; et la qualité de l'air extérieur aux abords des écoles et des espaces fréquentés par les enfants.

Sur le sujet de la « santé dans toutes les politiques », nous prévoyons de **faire un état des lieux des outils et des méthodes existantes afin d'opérationnaliser ce concept dans les villes et intercommunalités**. Pour ce faire, nous allons travailler avec 6 autres pays de l'UE, ainsi qu'avec le Réseau européen des Villes-Santé, sur la mise en commun de nos pratiques et expériences au travers : de méthodes et de pratiques de gouvernance ; d'outils (évaluation des politiques, observatoires locaux de santé) ; de méthodes d'implication des habitants et partenaires, etc.

Pour le Réseau français Villes-Santé, l'objectif final sera de **renforcer nos outils et notre accompagnement auprès des collectivités locales dans la mise en œuvre, sur leur territoire, de l'approche globale de santé**. Dans le cadre de la programmation du projet, un email a été envoyé à toutes les Villes-Santé, vous précisant les étapes à venir : une proposition pour intégrer le groupe de travail européen ; une invitation à contribuer au futur recueil d'actions ; et une invitation à intégrer une liste de diffusion dédiée à ces sujets.

Le GT sera en anglais, mais des temps d'échange supplémentaires seront organisés en français pour favoriser la participation de chacun à cette démarche. Une note de cadrage pour présenter le GT, ses objectifs et ses modalités sera diffusée prochainement.

Pour plus d'informations, contactez Martina Serra, cheffe de projet européen, [martina.serra@villes-sante.com](mailto:martina.serra@villes-sante.com)

### ✦ LANCEMENT D'UN NOUVEAU GROUPE DE TRAVAIL « ESPACES SANS TABAC ».

Dans le cadre d'un partenariat avec la Ligue nationale contre le cancer, le Réseau français Villes-Santé lance un **nouveau groupe de travail sur les espaces sans tabac (EST)**. Ce groupe de travail est ouvert à tous les élus et techniciens des Villes-Santé (tous services et délégations confondus). Il a pour objectif de soutenir l'action des Villes-Santé dans le déploiement des espaces sans tabac. **Une réunion de lancement est prévue en visio, le jeudi 25 avril 2024, de 14h à 16h**. Le pré-programme de cette réunion est disponible dans la note de cadrage.



Pour accéder à la note de cadrage, [cliquez ici](#).  
Pour participer au GT et vous inscrire, [cliquez ici](#).  
Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

### ✦ LE GT SUR LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR (QAI) S'EST RÉUNI LE 16 FÉVRIER.

Les membres du groupe de travail sont revenus sur les échanges avec les acteurs nationaux qui ont eu lieu ces derniers mois, et ont fait part de leurs avancées respectives. Les participants ont également convenu de la suite des travaux : le GT a pour projet de se concentrer sur la compilation des retours de terrain en ce qui concerne les liens entre débit de ventilation et qualité de l'air intérieur.

Pour accéder au compte-rendu, [cliquez ici](#).

### ✦ LE GT SUR LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS S'EST RÉUNI LE 27 FÉVRIER.

Lors de ce groupe de travail, les Villes de Montpellier et de Lyon ont présenté leur plan d'action contre les perturbateurs endocriniens.

Pour accéder au compte-rendu, [cliquez ici](#).

## LES ÉVÉNEMENTS DES MOIS À VENIR

03 avril - 10h30/12h	<b>GT Qualité de l'air intérieur</b> <b>Thématique : débits de ventilation dans les ERP.</b> Réservé aux Villes-Santé (en visio)
04 avril - 14h/15h30	<b>GT Santé des enfants, santé des jeunes et parentalité</b> <b>Thématique : la parentalité.</b> Réservé aux Villes-Santé (en visio)
11 avril - 14h/17h	<b>Réunion du réseau régional Auvergne-Rhône-Alpes</b> Réservé aux membres du réseau régional Auvergne-Rhône-Alpes (en présentiel à Valence). Accueil à partir de 13h30.
12 avril - 10h/12h	<b>Groupe connexe Sport-Santé sur ordonnance</b> <b>et inauguration de la Maison Sport-Santé de Strasbourg</b>
25 avril - 14h/16h	<b>GT Espaces sans tabac</b> <b>Réunion de lancement.</b> Réservé aux Villes-Santé (en visio)
17 mai - 14h/16h	<b>Réunion conjointe du GT Perturbateurs endocriniens</b> <b>et du GT Santé des enfants, santé des jeunes et parentalité</b> Réservée aux Villes-Santé (en visio)

### Save the date !

Les prochaines rencontres nationales du Réseau français Villes-Santé auront lieu à Bordeaux, les 28, 29 et 30 mai 2024 et auront pour thématique « **Activités physiques et sportives dans l'espace public : accessibilité, équité et santé** ».

Pour plus d'informations sur l'événement, [cliquez ici](#).  
Pour vous inscrire, [cliquez ici](#).



En tant que Ville-Santé, vous disposez d'un accès gratuit à l'espace réservé du site du Réseau français Villes-Santé > [www.villes-sante.com](http://www.villes-sante.com). Vous y retrouverez : les documents internes de l'association (kit du membre, kit de présentation RfVS, kit de communication, comptes-rendus des Assemblées générales, etc.), les documents de travail issus des GT (présentations, comptes-rendus, etc.), les recueils d'actions, le répertoire des Villes-Santé, les synthèses des « Ville-à-Villes ».

Pour plus d'informations, n'hésitez pas envoyer un email à [communication@villes-sante.com](mailto:communication@villes-sante.com)

## LES REPRÉSENTATIONS DU RÉSEAU FRANÇAIS VILLES-SANTÉ

**Le RfVS poursuit sa participation au Groupe Santé-Environnement, instance chargée du suivi et de l'orientation des actions du Plan national Santé-Environnement 4.** La feuille de route et le règlement du GSE ont récemment été mis en ligne. De plus, Nina Lemaire est intervenue lors de la réunion du sous-groupe « réduction des risques » du 21 mars 2024, pour y présenter les éléments saillants du GT sur la surveillance de la qualité de l'air intérieur.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

**Nina Lemaire est intervenue dans le cycle de formation professionnelle « management de la transition écologique et sociale »** organisée par le Cnfpt et l'INSET à destination de cadres de direction de la fonction publique territoriale afin d'y présenter le Réseau français Villes-Santé et les enjeux et leviers des collectivités pour agir en santé-environnement.

**Le Réseau français Villes-Santé est intervenu dans une réunion de lancement de la préparation du nouveau Contrat Local de Santé de la Ville de Valence**, pour présenter les actions des Villes-Santé sur des sujets à portée transversale : santé-environnement, santé mentale, alimentation et activité physique. L'équipe du Réseau participera également en présentiel à une deuxième session, le 13 mai prochain.

**Maude Luherne a été auditionnée par le Haut Conseil de la Santé Publique dans le cadre du lancement d'un nouveau groupe de travail sur la santé dans toutes les politiques au HCSP.** Le Réseau français Villes-Santé a ainsi été interrogé sur son fonctionnement, sa compréhension de l'approche globale de santé, sur son processus d'adhésion et son accompagnement auprès des villes et intercommunalités.

**Le Réseau français Villes-Santé a participé à 2 événements sur le champ de l'observation locale en santé :** une matinée thématique organisée par le Réseau ISEE sur le sujet des données en santé-environnement, ainsi qu'à une journée organisée par l'EcoLab (ministère de la Transition écologique) dans le cadre de la communauté de données santé-environnement. Le RfVS y est intervenu pour présenter le Point Villes-Santé sur l'observation locale en santé, aux côtés de la Métropole de Nice qui y a présenté les résultats de son projet Syndémie.

**Début mars, Martina Serra a représenté le Réseau français Villes-Santé lors de l'Advisory Committee of the WHO European Healthy Cities Network.** Le comité a abordé divers sujets, notamment les objectifs du réseau pour 2024, le retour d'expériences de la conférence 2023, la collaboration avec l'EUPHA, etc. Lors de cet échange, Martina a présenté le cadre général du projet JA PreventNCD et rappelé que le Réseau français Villes-Santé est impliqué sur les sujets de « santé dans toutes les politiques » et de « promotion d'environnements de vie favorables à la santé ». Le RfVS a fait part de sa volonté d'associer le Réseau européen des Villes-Santé à la collecte d'initiatives de Villes-Santé européennes sur le sujet de la « santé dans toutes les politiques ». Les membres ont approuvé les activités proposés dans le cadre du plan de travail du Réseau français Villes-Santé et ont exprimé leur intérêt pour la création d'un sous-groupe de travail.

## LES ACTUALITÉS DES VILLES-SANTÉ

### BIENVENUE À LA VILLE DE RIORGES, À CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION ET À VAL D'ESSONNE AGGLOMÉRATION.

Le Réseau français Villes-Santé accueille la **Ville de Riorges, Cœur d'Essonne agglomération et Val d'Essonne agglomération**. Ce qui porte le nombre de Villes-Santé à 108.

Par son adhésion, la **Ville de Riorges** souhaite continuer à développer une dynamique de promotion de la santé, dont elle a fait un objectif prioritaire du plan de mandature ; que ce soit en développant un environnement propice à la santé, en proposant une offre de soins, en promouvant des modes de vie sains dès le plus jeune âge, ou encore en favorisant le tissu social, économique et l'accès à la culture.

De son côté, **Cœur d'Essonne agglomération** a adopté son « projet de territoire 2030 » en 2019, dans le cadre d'une ambition forte d'une intercommunalité récente pour affirmer son rôle en matière de santé et plus largement de bien-être de ses habitants et usagers. L'intercommunalité s'efforce de déployer des politiques publiques locales qui soient positives pour la santé en agissant sur ses différents déterminants, qui contribuent à réduire les inégalités et qui améliorent la vie des habitants actuels et futurs.

Enfin, **Val d'Essonne agglomération** souhaite renforcer les allers-retours fréquents avec les acteurs du territoire. Un plan de communication spécifique sera réfléchi et déployé. Il comprendra les avancées ainsi que les pistes d'action envisagées. Les axes de travail définis en matière santé par la CCVE sont transversaux au sein des politiques sectorielles. L'adhésion au RfVS constitue l'opportunité pour l'intercommunalité de consolider ses priorités en matière de santé.

Le Réseau français Villes-Santé se réjouit de l'engagement de ces trois nouveaux membres et leur souhaite une nouvelle fois la bienvenue.

### LA VILLE DE LILLE CO-ORGANISE UNE CONFÉRENCE TECHNIQUE SUR LE BRUIT DANS LA VILLE, LE MARDI 16 AVRIL.

Le Cerema Hauts-de-France et le Centre d'information sur le bruit (CidB) en partenariat avec la Ville de Lille organise la **conférence technique « Mobilisons-nous pour un environnement sonore de qualité : aménager, gérer et rénover dans nos territoires », le 16 avril de 09h à 16h30**. L'événement est gratuit, en présentiel et sur inscription. **Date limite d'inscription : 15 avril**.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

### MARSEILLE ET LYON LABELISÉES « VILLES NEUTRES POUR LE CLIMAT ET INTELLIGENTES ».

Aux côtés de vingt et une autres villes de l'Union européenne, Lyon et Marseille viennent de se voir décerner le label de la mission de l'UE des « cent villes neutres pour le climat et intelligentes ». Ce label consacre la présentation réussie de leur « contrat ville climatique », élaboré en collaboration avec des acteurs locaux et par lequel la ville acte ses visions, plans d'action et stratégies d'investissement pour parvenir à la neutralité climatique d'ici 2030.

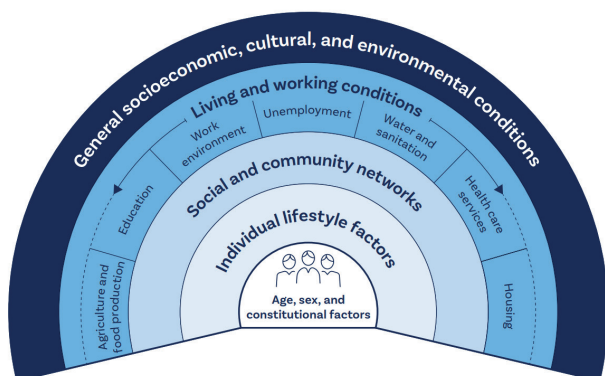
### DÉCOUVREZ LE PROGRAMME DE LA PROCHAINE ÉDITION DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ FRANCOPHONE EN SANTÉ PUBLIQUE.



La 21<sup>e</sup> édition de l'Université d'été francophone en santé publique aura lieu à Besançon, du 30 juin au 05 juillet prochain. Le programme complet est à présent disponible et les inscriptions ouvertes. Les modules proposés sont prioritairement destinés à des professionnels en activité ainsi qu'à des élus ou citoyens œuvrant au sein d'institutions ou d'associations des champs sanitaires, sociaux ou éducatifs. Toute la semaine, chaque participant suivra le module qu'il aura choisi parmi ceux proposés (20 personnes par groupe). Les enseignements comportent 8 demi journées de formation (du lundi matin au vendredi matin). Des débats, des stands documentaires, des présentations de travaux personnels, diverses activités formelles ou informelles seront organisés pour faciliter les échanges.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

### « OPERATIONAL FRAMEWORK FOR MONITORING SOCIAL DETERMINANTS OF HEALTH EQUITY ».



Dahlgren-Whitehead model

Source: Dahlgren G., Whitehead M. 1991. *Policies and strategies to promote social equity in health*. Stockholm: Institute for Future Studies; 1991.

L'OMS a publié un cadre opérationnel pour surveiller les déterminants sociaux de l'équité en santé et les actions pour y remédier. Ces nouvelles orientations visent à **aider les pays à élaborer des politiques fondées sur des données probantes pour améliorer l'équité en santé**, dans le but de permettre à chacun, d'atteindre le niveau de santé et de bien-être le plus élevé possible, puisque les conditions dans lesquelles les gens naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent, affectent leur santé et leur bien-être. Ces mêmes facteurs sont à l'origine des inégalités en matière de santé au sein des pays et entre eux. Les crises récentes et en cours, le changement climatique et les conflits à travers le monde, exacerbent les inégalités et soulignent la nécessité urgente pour les gouvernements de reconstruire les sociétés d'une manière qui profite à tous. Malgré les engagements pris par de nombreux gouvernements, les progrès dans la mise en œuvre des recommandations de la Commission des déterminants sociaux de la santé de l'OMS restent insuffisants. Pour garantir que les mesures prises pour lutter contre les déterminants sociaux de la santé atteignent leurs objectifs, les gouvernements ont besoin de données précises, actuelles et comparables. **Le cadre opérationnel passe alors en revue les recherches et travaux antérieurs ; propose un relevé d'indicateurs ; indique un processus étape par étape pour le suivi technique ; et décrit comment utiliser les données pour éclairer les politiques en faveur de l'équité en santé aux niveaux national et infranational.**

Pour accéder au rapport (en anglais), [cliquez ici](#).

### « LEVELS AND TRENDS IN CHILD MORTALITY – REPORT 2023 ».

Le nombre d'enfants décédés avant leur cinquième anniversaire a atteint un niveau historiquement bas, passant à 4,9 millions en 2022, selon les dernières estimations publiées par le Groupe inter-agences des Nations Unies pour l'estimation de la mortalité infantile. « Grâce à des décennies d'engagement de la part des individus, des communautés et des nations pour offrir aux enfants des services de santé peu coûteux, de qualité et efficaces, nous avons montré que nous disposons des connaissances et des outils nécessaires pour sauver des vies », Catherine Russell (directrice générale de l'UNICEF). Plusieurs pays à revenu faible ou intermédiaire ont enregistré une baisse plus rapide encore de la mortalité infantile, démontrant ainsi que **des progrès sont possibles lorsque des ressources suffisantes sont allouées aux soins de santé primaires, y compris à la santé et au bien-être des enfants.**



« Bien que des progrès notables aient été accomplis, chaque année, des millions de familles continuent de souffrir de la perte d'un enfant, souvent dans les tout premiers jours suivant sa naissance », a déclaré le directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus. « Le lieu de naissance d'un enfant ne devrait pas déterminer sa survie. Il est essentiel d'améliorer l'accès à des services de santé de qualité pour chaque femme et chaque enfant, y compris dans les situations d'urgence et dans les zones reculées ». Aussi, **de nombreuses vies auraient pu être sauvées grâce à un meilleur accès à des soins de santé primaires de qualité** et grâce à des interventions essentielles et peu coûteuses, telles que les vaccinations, la présence de personnel de santé qualifié à la naissance, le soutien à l'allaitement précoce et continu, ainsi que le diagnostic et le traitement des maladies infantiles.

Pour accéder au rapport (en anglais), [cliquez ici](#).

## ✿ DÉMONSTRATION DE LA PLATEFORME MONDIALE POUR LE SUIVI DE LA SANTÉ SCOLAIRE.

L'OMS organise une séance de démonstration de la plateforme mondiale pour le suivi de la santé scolaire, le 03 avril 2024, de 13h à 14h, en visio (accessible en anglais et en français), suivie d'une séance de questions-réponses. Cette plateforme, développée par l'OMS, l'UNESCO, l'UNICEF et le PAM a pour objectif d'aider les pays à obtenir des mesures standardisées pour suivre leurs programmes de santé scolaire :

- Produire des données pour éclairer les priorités en matière de santé scolaire ;
- Orienter les actions d'amélioration en reliant les résultats aux recommandations ;
- Établir des tendances dans les politiques et les pratiques en matière de santé scolaire ;
- Faciliter le dialogue entre les pays, les organismes internationaux et d'autres acteurs en échangeant des informations sur les politiques et les pratiques en matière de santé scolaire.

Pour suivre le webinaire et vous inscrire, [cliquez ici](#).

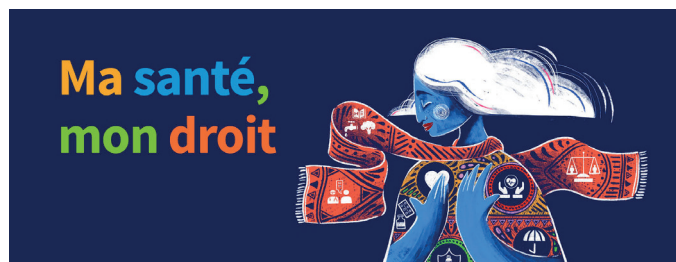
Pour en savoir plus, sur la plateforme, [cliquez ici](#).



## ✿ 1 ENFANT D'ÂGE SCOLAIRE SUR 6 EST VICTIME DE CYBERHARCÈLEMENT.

La 2<sup>e</sup> édition de l'enquête sur les comportements des enfants d'âge scolaire en matière de santé (HBSC), portant sur les formes de harcèlement et de violence entre adolescents, a été publiée par l'OMS/Europe. Alors que les tendances générales en matière de harcèlement scolaire sont restées stables depuis 2018, **le cyberharcèlement a augmenté**, amplifié par la numérisation croissante des interactions des jeunes. Les résultats de l'enquête soulignent **la complexité des phénomènes de harcèlement et de violence entre adolescents**, ainsi que le rôle essentiel joué par les facteurs sociétaux, culturels et technologiques pour modeler ces comportements. En offrant une vue d'ensemble détaillée des tendances et des problématiques actuelles, **ce rapport propose des conseils précieux aux acteurs concernés à tous les niveaux, afin de guider les efforts qu'ils consentent pour la santé et le bien-être des jeunes**. Au vu de ces défis, le docteur Joanna Inchley, coordinatrice internationale de l'enquête HBSC, souligne que « *le monde numérique, tout en offrant d'incroyables possibilités d'apprentissage et de connexion, amplifie également des problématiques telles que*

## ✿ WORLD HEALTH DAY 2024 : « MY HEALTH, MY RIGHT ».



Dans le monde entier, le droit à la santé de millions de personnes est de plus en plus menacé. The WHO Council on the Economics of Health for All a constaté qu'au moins 140 pays reconnaissent la santé comme un droit de l'homme dans leur constitution. Pourtant, les pays n'adoptent pas et ne mettent pas en pratique des lois garantissant à leurs populations, le droit d'accéder aux services de santé. Cela explique qu'au moins 4,5 milliards de personnes, soit plus de la moitié de la population mondiale, n'étaient pas entièrement couvertes par les services de santé essentiels en 2021. Afin de relever ces défis, **le thème de la Journée mondiale de la santé 2024 retenu est « Ma santé, mon droit »**. Ce dernier a été choisi pour défendre le droit de chacun, partout, d'avoir accès à des services de santé, à l'éducation et à de l'information de qualité, ainsi qu'à l'eau potable, à l'air pur, à une bonne alimentation, à un logement de qualité, à des conditions de travail et environnementales décentes, et à la liberté de ne pas être victime de discrimination.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

*le cyberharcèlement. Il faut donc mettre en place des stratégies de grande envergure pour protéger le bien-être mental et émotionnel de nos jeunes. Une collaboration entre les pouvoirs publics, les écoles et les familles est essentielle pour lutter contre les risques rencontrés en ligne, afin de veiller à ce que les adolescents profitent d'environnements sûrs et favorables à leur épanouissement ». « Tous les jours, les jeunes passent jusqu'à 6 heures en ligne. Des changements, même minimes, dans les taux de harcèlement et de violence peuvent avoir de profondes répercussions sur la santé et le bien-être de milliers de personnes. De l'auto-agression au suicide, nous avons vu comment le cyberharcèlement sous toutes ses formes peut ravager la vie des jeunes et de leur famille. C'est une question à la fois de santé et de droits humains, et nous devons agir pour protéger nos enfants de la violence et des préjugés, tant hors ligne qu'en ligne ».*

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).



### **PROGRAMME DE TRAVAIL 2024 DE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE.**

Le nouveau programme de travail de Santé publique France prend en compte les orientations de la stratégie nationale de santé, les priorités de travail fixés par le ministère en charge de la Santé et de la Prévention, et la contribution de l'agence aux plans et programmes de santé publique. Il vise à garantir, en tous points du territoire, une réponse réactive et adaptée aux menaces pesant sur la santé de la population ainsi qu'à la mise à disposition de leviers, qu'ils soient individuels ou collectifs, permettant de promouvoir des environnements et des comportements favorables à une meilleure santé pour tous.

En 2024, plusieurs axes de développement majeurs seront donc à l'œuvre tels que l'animation et le renforcement des dispositifs de veille et de surveillance, la modernisation des systèmes d'informations, ou encore la réalisation de travaux issus des objectifs de grands plans nationaux et régionaux ; et le tout dans une approche « One Health – une seule santé ».

**Les 6 enjeux du programme sont :** 1. Anticipation, préparation et réponse aux menaces de santé publique, dont les épidémies ; 2. Numérique en santé publique ; 3. Santé environnementale, changement climatique, environnements de travail ; 4. Fardeau des maladies et de leurs déterminants, efficacité des interventions et retour sur investissement de la prévention ; 5. Stratégie de prévention, marketing social et approche par populations ; 6. Inégalités sociales, vulnérabilités territoriales.

**Cette programmation nationale sera déclinée en région dans les activités des cellules régionales et permettra notamment d'agir sur les inégalités sociales,** et ainsi renforcer la protection des publics les plus fragiles, au plus près de leurs lieux de vie, en concertation avec les acteurs locaux.

Pour accéder au programme de travail, [cliquez ici](#).

### **NOUVEAUTÉ POUR LA LIGNE TÉLÉPHONIQUE 39 89.**



La ligne 39 89 est la ligne téléphonique Tabac info service, dispositif téléphonique d'aide à l'arrêt du tabac géré par Santé publique France. Cette ligne spéciale **met en relation les appelants avec des professionnels de l'arrêt du tabac, les tabacologues.** Au cours des appels, les tabacologues font le point sur la consommation de tabac et aident chacun, de manière individuelle, à trouver la stratégie d'arrêt qui convient. Les rendez-vous téléphoniques sont gratuits, et désormais, le dispositif est accessible aux personnes sourdes, malentendantes ou aphasiques via la plateforme Accéo. Au 39 89, l'accompagnement est de longue durée, personnalisé, à distance et gratuit.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

### APPELS À PROJETS, À COMMUNICATIONS.

- **La SFSP co-organise avec The International Society for Physical Activity and Health (ISPAH), son congrès mondial à Paris, du 28 au 31 octobre 2024.** À cette occasion, elle lance un appel à articles pour un numéro thématique de sa revue Santé publique pour valoriser les connaissances et productions francophones sur la thématique « Activité physique et santé ». **Date limite de soumission des résumés : 30 avril.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Destiné à préparer les collectivités à mettre en œuvre des actions d'amélioration de la qualité de l'air extérieur et intérieur, l'édition 2024 de l'appel à projets Aact-Air de l'Ademe est ouvert jusqu'au 14 mai prochain.** Le montant de l'aide versée sous forme de subvention peut atteindre 100 000 euros par projet.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **La SFSP a lancé un appel à articles pour la revue Santé publique sur la thématique « Recherche et pratiques en services de santé ».** La recherche sur les services de santé étudie l'accès aux services de santé, leurs coûts et leurs impacts sur les patients. Les principaux objectifs de la recherche sur les services de santé sont l'identification de meilleures stratégies pour organiser, gérer, financer et fournir une prise en charge de haute qualité, la réduction des événements indésirables et l'amélioration de la sécurité des patients. Cette recherche comprend notamment les évaluations et comparaisons des effets des traitements « dans la vie réelle », après leur mise sur le marché ; les évaluations médico-économiques ; les études de pratiques et de qualité des soins ; les recherches sur l'accès et les recours aux soins... Les propositions d'articles peuvent relever de travaux de recherche, mais aussi d'analyses de politique, de programmes ou d'interventions, de retours d'expérience, de témoignages d'acteurs du système de santé (dont les usagers), d'études de cas, de commentaires analytiques... Après présélection des propositions par le comité de rédaction et relecture par les pairs, les articles acceptés seront publiés en ligne en Open Access grâce au soutien de l'Assurance maladie. **La soumission peut intervenir à tout moment de l'année. Les articles retenus seront publiés dans l'un des six numéros « varia » de l'année.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

### ACCÈS AUX SOINS.

- **La pair-aidance en santé mentale.** Psycom a récemment publié un article traitant de l'entraide et de la pair-aidance en santé mentale. La pair-aidance définie l'aide mutuelle que des personnes souffrant d'une problématique commune peuvent s'apporter. Elle constitue ainsi un levier important dans l'aide pouvant être apportée aux personnes en souffrance psychique.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

### ACTIVITÉS PHYSIQUES.

- **Les Rencontres nationales du Sport-Santé organisées par la Société Française de Sport-Santé, auront lieu le 21 septembre prochain à l'INSEP.** Dédiée à la promotion de la santé par le sport, cette journée permettra notamment la découverte des dernières avancées en matière de recherche et d'innovation ainsi que des échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre professionnels de la santé et du sport. Le programme et les inscriptions seront bientôt disponibles.

- **Le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, le ministère de la Santé et le collectif « Pour une France en forme »** organisent des « Journées pour une France en forme » dans le cadre de la Grande Cause Nationale 2024 afin de soutenir et promouvoir l'activité physique et sportive. De nombreux temps forts seront organisés, parmi lesquels un colloque destiné aux acteurs de terrain (professionnels, élus...) sur la sédentarité et les bienfaits du sport. Des villages partenaires et des animations ludiques et sportives seront proposés dans plusieurs villes de France pour présenter l'offre d'activité physique et sportive et encourager la pratique régulière.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Le réseau d'acteurs du PNNS vient de publier une nouvelle interview d'expert. Sylvain Quinart, Docteur en sciences du sport et enseignant en Activité Physique Adaptée a apporté son expertise sur :** Comment une collectivité peut promouvoir l'activité physique chez les enfants et les adolescents ? Le message clé donné en fin d'interview par Dr Quinart est : « *Les collectivités sont des acteurs clés dans la promotion de l'activité physique pour la santé. En plus d'inciter les jeunes à bouger, il est également important de les sensibiliser à la réduction des temps passés assis, la sédentarité souvent liée aux écrans chez les jeunes* ».

Pour accéder à l'interview, [cliquez ici](#).

- **Actibloom : une nouvelle version de l'application 30 minutes APQ.** À l'occasion de l'extension du programme « 30 minutes d'activité physique quotidienne (APQ) », Actibloom propose aux 70 000 établissements sociaux et médico-sociaux, une nouvelle version de son application avec des activités dédiées aux publics accueillis.

Pour accéder à l'application, [cliquez ici](#).

## ADDICTIONS.

- **La Ligue contre le cancer, avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, a organisé un colloque régional Espaces sans tabac, le 02 avril, à Lyon.** Au programme de cette journée : état des lieux de la lutte contre le tabagisme, présentations et retours d'expérience sur le rôle des environnements favorables à la santé et témoignages sur la mise en place des différents espaces sans tabac (abond des écoles, espaces verts, plage, etc.).

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **La Fédération Addiction organise son congrès 2024, les 13 et 14 juin à Bordeaux.** Pour la plénière d'ouverture, la Fédération Addiction invite George Koob, directeur du National Institute on Alcohol Abuse and Alcoholism aux États-Unis. George Koob est un expert internationalement reconnu en matière d'alcool et de stress, ainsi que de neurobiologie de l'addiction. Le pré-programme est disponible en ligne et les inscriptions sont ouvertes.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Créé par les équipes de l'EHESP, en partenariat avec la MILDECA, le module 100% learning dédié aux « conduites addictives » est ouvert à tous les publics.** Ce dernier permet d'identifier : les mécanismes, la réalité et l'ampleur des conduites addictives en France ; les acteurs, dispositifs, initiatives et politiques publiques luttant contre les conduites addictives ; les freins et leviers à une action efficace de lutte contre les addictions.

Pour accéder au module, [cliquez ici](#).

## ALIMENTATION.

- **À travers l'analyse de l'évolution de l'utilisation des ingrédients sucrants ou vecteurs de goût sucré dans les boissons et les aliments ultra transformés, l'Anses a réalisé une photographie inédite et très large de la présence de ces ingrédients dans les aliments en France.** L'Agence a passé en revue les listes des ingrédients sur plus de 54 000 produits présents sur le marché entre 2008 et 2020 et répertoriés par l'Observatoire de l'alimentation – Oqali. Ce bilan montre que la majorité des produits (77%) contient au moins un ingrédient sucrant ou vecteur de goût sucré, et ce, même dans des produits salés. Toutefois, l'Agence observe une baisse de l'utilisation des ingrédients sucrants au cours des 10 dernières années, notamment les sirops de sucre et les édulcorants. L'Anses souligne qu'il existe une marge de réduction des teneurs en ingrédients sucrants pour un grand nombre de produits. Les efforts doivent donc se poursuivre pour diminuer ces teneurs dans les boissons et les aliments transformés.

Pour accéder aux résultats de l'étude, [cliquez ici](#).

## CADRE DE VIE.

- **L'aménagement du territoire au service de la santé : exemple de Münsingen (Suisse, canton de Berne).** Cet article présente dans quelle mesure l'aménagement de ce territoire contribue à la santé de sa population en favorisant par exemple la pratique d'activité physique ou les liens sociaux. Initié en 2018, l'aménagement local de ce village allemand se poursuit à travers le projet « Münsingen 2030 » prenant toujours en considération les thématiques du climat, de la santé et des espaces dédiés à l'activité physique et aux rencontres.

Pour accéder à l'article, [cliquez ici](#).

## CHANGEMENTS CLIMATIQUES.

- **Le 12 mars, la Cour des comptes a publié son rapport sur « l'action publique en faveur de l'adaptation au changement climatique ».** La Cour des comptes se penche sur de nombreux sujets, du logement aux transports en passant par la santé. Avec un objectif : être concrète en se mettant à hauteur des citoyens. « *Nombre de mesures susceptibles d'être mises en œuvre pour répondre aux effets du réchauffement climatique vont modifier leurs conditions de vie, dans leurs aspects les plus essentiels : l'alimentation, le logement, les transports, les loisirs, etc.* », prévient la Cour.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Le 11 mars, l'Agence européenne de l'environnement (AEE) a présenté son premier rapport sur l'évaluation des risques climatiques en Europe.** Selon l'AEE, l'Europe pourrait être confrontée à des situations « catastrophiques » si elle ne prend pas la mesure des risques climatiques qu'elle encourt et dont beaucoup sont déjà à un niveau critique. L'étude répertorie 36 risques climatiques majeurs pour l'Europe dans cinq grands domaines (écosystèmes, alimentation, santé, infrastructures, économie et finance). Plus de la moitié de ces risques exigent selon elle une action « intensifiée et immédiate » et huit d'entre eux sont « particulièrement urgents », principalement « *pour préserver les écosystèmes, protéger les personnes de la chaleur, protéger les personnes et les infrastructures des inondations et des incendies et garantir la viabilité des mécanismes de solidarité européens, tels que le fonds de solidarité de l'UE* ».

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#).

- **La Graduate School de Santé Publique organise une demi-journée scientifique sur le lien entre « changement climatique et santé », le 26 avril à partir de 13h30.** Cette demi-journée abordera la thématique au travers de plusieurs prismes : ses effets sanitaires sur la population, les enjeux scientifiques et les leviers pour la recherche, et des pistes de réflexion pour passer à l'action au sein d'une société en transition. **Inscription gratuite mais obligatoire avant le 15 avril.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

## COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

- **Du 30 avril au 04 juillet, l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) organise une série d'ateliers pour croiser les regards et les expériences autour des grands enjeux qui font l'actualité des collectivités.** Ces ateliers gratuits s'adresseront aux élus et aux agents des collectivités. Chaque cycle sera constitué de quatre ateliers thématiques d'une durée de deux heures chacun et abordera un défi spécifique des transitions territoriales en alternant séquences d'éclairages sur les enjeux et temps d'intelligence collective, sur le modèle du co-développement. En petits groupes, élus et agents pourront partager des préoccupations concrètes, identifier des pistes d'actions et tester des approches fondées sur la coopération territoriale. Ces ateliers auront lieu en distanciel et seront animés par une experte ou un expert de la coopération sur les territoires.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Dans le cadre de ses actions à destination des élus et décideurs locaux, le service de l'Europe des Communes de la Commission européenne en France organise un webinaire d'introduction à l'Europe.** L'objectif de cette session est de permettre aux élus locaux de mieux appréhender le rôle de l'Europe et l'impact sur les actions relevant des compétences municipales. **Le prochain rendez-vous aura lieu le 26 avril à 14h.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

## DÉVELOPPEMENT DURABLE.

- **La 18<sup>e</sup> édition des Assises des déchets se tiendra le 03 octobre prochain à la Cité des congrès de Nantes.** Cette année, le format sera plus condensé, sur une seule journée, et permettra d'instaurer une nouvelle habitude car les Assises se dérouleront désormais les années paires. Au programme : quatre ateliers articulés autour du fil rouge « Plus loin que nos déchets ».

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

## ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES.

- **5 ans après la création de l'Index Égalité professionnelle, le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE) publie son bilan.** Il met en évidence les limites de l'outil et propose des améliorations pour atteindre une réelle égalité de rémunération entre les femmes et les hommes. Ce rapport a été réalisé par la Formation Égalité professionnelle du HCE, qui regroupe les organisations syndicales et patronales représentatives ainsi que des personnalités qualifiées.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

## ENFANCE, JEUNESSE.

- **Nouvelle version du guide de repérage des signes inhabituels de développement chez les enfants de moins de 7 ans.** À l'occasion du Congrès de médecine générale qui s'est tenu du 21 au 23 mars 2024, la délégation interministérielle pour les troubles du neurodéveloppement (TND) diffuse aux médecins généralistes la version actualisée du « Guide de repérage des signes inhabituels de développement chez les enfants de moins de 7 ans ». Les médecins généralistes et les pédiatres sont les acteurs de 1<sup>er</sup> ligne dans la prise en charge des troubles du neurodéveloppement. Pour les aider dans cette pratique, le guide complète et clarifie de nombreux points de sa version précédente.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **L'INJEP a été mandaté par l'ANCT pour piloter l'évaluation nationale des cités éducatives.** Mises en place depuis 2019 dans certains quartiers prioritaires de la politique de la ville, les cités éducatives permettent de financer des actions à destination des jeunes de moins de 25 ans et reposent sur le renforcement d'une communauté éducative comprenant les professionnels de l'éducation, les parents, les services de l'État, les collectivités et les associations. **Suite à une évaluation menée auprès des 80 premières cités éducatives labellisées de juillet 2021 à juin 2023, l'INJEP a publié son rapport « Évaluation nationale des cités éducatives ».** Ce dernier complète et approfondit un premier rapport intermédiaire publié en 2022. Si l'évaluation, de nature essentiellement qualitative, ne propose pas de mesure d'impacts des effets sur les parcours des usagers, elle permet d'identifier les bonnes pratiques et les difficultés rencontrées, et ainsi de contribuer à établir les conditions de réussite du programme.
- **Les Presses de l'EHESP ont publié un nouvel ouvrage dans la collection « Guides Santé Social » : « Perturbateurs endocriniens. Vers une meilleure prévention des expositions ».** Cet ouvrage est conçu pour aider à la compréhension des enjeux liés aux substances chimiques qui agissent dans le corps en altérant le système hormonal. Il s'adresse spécifiquement aux professionnels de santé qui dans leurs pratiques quotidiennes sont amenés à conseiller citoyens et patients sur cette thématique pouvant apparaître comme anxiogène.

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#).

## MOBILITÉS.

- **Le guide « Aménager le réseau cyclable en dehors des agglomérations » de la DGITM a été mis en ligne.** Cette publication s'adresse principalement aux autorités organisatrices de la mobilité et aux gestionnaires de réseaux routiers. Ils y trouveront des éléments spécifiques au contexte « hors agglomération » pour planifier l'aménagement du réseau, définir des priorités et choisir les types d'aménagements en fonction de leurs domaines d'emploi et en intégrant les enjeux de gestion.

Pour accéder au guide, [cliquez ici](#).

## PERTURBATEURS ENDOCRINIENS.

- **Le Réseau Environnement Santé prend part au projet européen LIFE ChemBee** porté par un consortium de 11 ONG et universités de 9 pays. De 2023 à 2025, le projet a pour objectif de constituer un vaste réseau citoyen formé aux enjeux sanitaires de la pollution chimique et des perturbateurs endocriniens en particulier, et outillé pour partager à leur entourage leurs connaissances et les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour limiter ses expositions. Dans ce cadre, le RES va travailler avec 25 collectivités françaises, pour former et accompagner des réseaux locaux « d'ambassadeurs ». Après une courte session de formation, ces personnes bénévoles pourront diagnostiquer leurs lieux de vie et ceux de leurs proches, ainsi que sensibiliser et accompagner ces derniers vers des changements de pratiques.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

## PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ.

- **Les épisodes 15 et 16 du podcast En Avant La Santé sont en ligne.** L'épisode 15 « Les leviers de la prévention dans les territoires » s'interroge sur les manières d'insuffler et de conduire une politique de prévention efficace et met en lumière une série de programmes qui ont fait leur preuve sur le terrain. L'épisode 16 « Nutrition : arrêtons de faire n'importe quoi ! » explique comment aller à la rencontre de la population pour transmettre les bons messages de prévention, parfois même au contact des personnes les plus isolées.

Pour écouter l'épisode 15, [cliquez ici](#).

Pour écouter l'épisode 16, [cliquez ici](#).

## QUALITÉ DE L'AIR EXTÉRIEUR.

- **À l'issue du comité ministériel de suivi de la qualité de l'air en ville, qui s'est tenu le 19 mars, le ministre de la Transition écologique, Christophe Béchu, a annoncé un assouplissement du calendrier obligatoire des ZFE.** Les agglomérations de Rouen, Marseille et Strasbourg n'étant plus en « dépassements de seuils » ne seront pas tenues de restreindre la circulation des véhicules Crit'Air 3 au 1<sup>er</sup> janvier 2025. Seules celles de Paris et de Lyon resteront soumises à cette obligation.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

## QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR.

- Depuis janvier 2024, l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur (OQAI) devient l'Observatoire de la Qualité des Environnements Intérieurs (OQEI) porté conjointement par l'Anses et le CSTB. Ce nouvel observatoire s'intéressera à la qualité de l'air et aux poussières intérieures, au bruit, à la lumière naturelle et artificielle, aux champs électromagnétiques et au confort thermique, et notamment aux enjeux sanitaires associés. À l'occasion de ce lancement, l'Anses et le CSTB organisent une matinée d'échanges le jeudi 16 mai de 09h à 14h (en présentiel à Paris ou en hybride). Au programme : présentation des projets de l'Observatoire et les défis associés à ses nouveaux champs d'intervention. L'inscription est obligatoire pour participer en présentiel ou en distanciel (le lien de connexion vous sera diffusé quelques jours avant l'événement).

Pour vous inscrire, [cliquez ici](#).

## SANTÉ MENTALE.

- Le webinaire du 08 février organisé par les SISM a réuni plus de 190 personnes. Ce dernier avait pour thématique la mobilisation des ressources lors de l'organisation des événements SISM. Si vous n'avez pas pu assister au webinaire, une synthèse reprenant les éléments essentiels qui ont été abordés ainsi que les réponses aux différentes questions qui avaient été posées a été mise en ligne. Le replay du webinaire est également disponible sur la chaîne Youtube de Psycom.

Pour accéder à la synthèse, [cliquez ici](#).

## SANTÉ PUBLIQUE.

- France Assos Santé a publié une enquête intitulée « Les Français et les enjeux de santé liés à leur environnement de vie ». Les résultats ont été remis à Catherine Vautrin, ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités, le 08 février. Ces derniers montrent que les Français se sentent particulièrement exposés aux polluants de l'environnement et ont du mal à trouver de l'information sur ce que contiennent les objets de consommation du quotidien, en commençant par l'alimentation.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- À quatre mois du scrutin européen en vue du renouvellement du Parlement de Strasbourg, France Assos Santé se mobilise pour porter les attentes des usagers. C'est l'objet du manifeste, intitulé « Vivre en meilleure santé : ce que l'Europe peut changer ».

Pour accéder au manifeste, [cliquez ici](#).

## SANTÉ SCOLAIRE.

- L'OMS a publié une ligne directrice relative aux services scolaires dans laquelle elle recommande fortement la mise en œuvre de services de santé scolaires complets. Cette ligne directrice « vise à fournir aux gouvernements nationaux et aux autres parties prenantes des orientations détaillées sur l'efficacité, l'acceptabilité et le contenu des services de santé scolaire complets impliquant un agent de santé ».

Pour accéder au document, [cliquez ici](#).

- Le Centre national d'étude des systèmes scolaires (Cnesco) en partenariat avec France Éducation International et avec l'appui du réseau des Inspé et du Réseau Canopé, a organisé un cycle de conférences de comparaisons internationales (CCI) sur le bien-être à l'école. À cette occasion, le Cnesco a publié un dossier de synthèse interrogeant comment les écoles et les établissements scolaires peuvent favoriser le bien-être de leurs élèves et de leurs personnels ? Ce document s'inscrit dans une série de ressources publiées par le Cnesco sur la thématique : le bien-être à l'école.

Pour consulter le dossier de synthèse, [cliquez ici](#).

## SANTÉ SEXUELLE.

- Dans son rapport, publié le 07 mars, le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies, alerte face à une augmentation inquiétante de plusieurs infections sexuellement transmissibles (IST) au sein de l'UE. En 2022, les cas de gonorrhée ont bondi de 48%, ceux de syphilis de 34% et ceux de chlamydia de 16%. Une situation inquiétante qui révèle « un besoin urgent » d'améliorer la sensibilisation, la prévention et le dépistage de ces maladies évitables. Selon les données de l'ECDC, les cas de syphilis sont « huit fois plus élevés chez les hommes que chez les femmes ». Les hommes de 25 à 34 ans sont les plus touchés. À l'inverse, les chlamydia sont plus fréquentes chez les jeunes femmes, âgées de 20 à 24 ans. Dans ce groupe de population, les cas ont augmenté de 18% en 2022 par rapport à 2021.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).